



CAISSE DES ÉCOLES DE KOUMAC PROVINCE NORD NOUVELLE-CALEDONIE

Koumac le, Vendredi 10 juillet 2020

NOTES AUX PARENTS

Transport scolaire Période 2 & 3

Nous vous rappelons que les derniers délais pour les factures du transport scolaire pour les périodes 2 et 3 doivent être réglée avant le **Vendredi 17 Juillet 2020 jusqu'à 10h00** à la régie de la Caisse des écoles.

Passez ce délai, une pénalité de 1 000 F CFP par semaine sera appliquée à compter du Lundi 20 juillet 2020.

Merci de votre compréhension,

Mr Léo PITO

Vice-Président de la Caisse des Ecoles de Koumac

